

# QUELLE SANTÉ FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES DU VAUCLUSE ?



Depuis 2016, la reprise puis l'embellie de l'économie semblent s'afficher tant au niveau national qu'au niveau régional. Pour autant, les entreprises du Vaucluse connaissent-elles une meilleure santé financière ?

La présente publication porte sur la santé financière des entreprises de plus de 10 salariés en Vaucluse. En effet, les difficultés éventuelles de ces entreprises peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble du tissu économique composé de plus petites entreprises. Les scores de fragilité sont alors des niveaux d'alerte ou de risque auxquels peuvent potentiellement répondre les différents dispositifs publics d'aides aux entreprises. Utilisant les données du dispositif d'observation "Solvabilité des entreprises et Sauvegarde de l'emploi", 2SE PACA (cf. p.7), cette analyse met en évidence les tendances à l'amélioration ou à la dégradation des différents secteurs du tissu économique.

**Les entreprises du Vaucluse se distinguent du reste du territoire régional par une meilleure santé financière avec un risque de défaillance notablement plus faible, qui concerne l'ensemble des secteurs d'activité.**

Cette note est issue d'une étude réalisée dans le cadre d'un partenariat associant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les quatre Agences d'urbanisme de la région et la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale et son réseau pour la démarche "Solvabilité des Entreprises et Sauvegarde de l'Emploi", 2SE PACA.



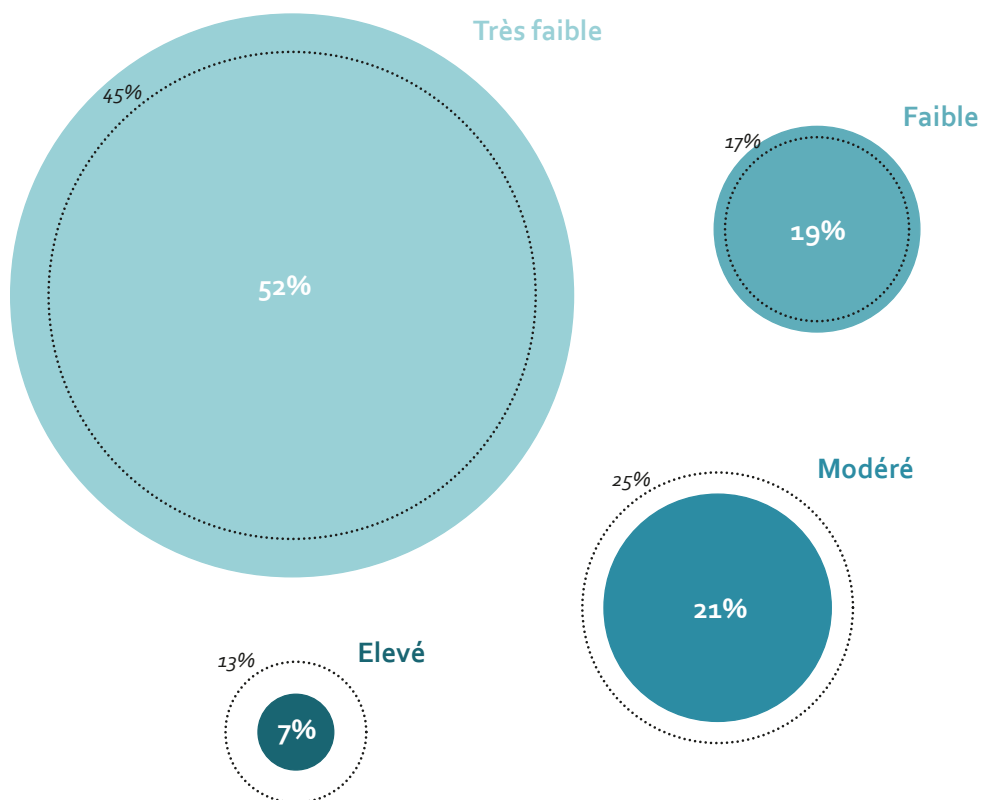
# UNE MEILLEURE SANTÉ FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES DU VAUCLUSE

## MOINS DE RISQUES DE DÉFAILLANCE POUR LES ENTREPRISES VAUCLUSIENNES

La situation des entreprises vaclusiennes se distingue nettement du niveau régional avec 71% des entreprises qui présentent un risque de défaillance très faible ou faible en 2018, contre seulement 62% en Région. Concernant les entreprises les plus préoccupantes (avec un score élevé), là encore, le Vaucluse affiche un taux bien inférieur au taux régional (7% en 2018 contre 13%).

Entre 2015 et 2017, la structure des entreprises par niveau d'alerte n'a que très peu évolué. On notera toutefois une proportion moindre d'entreprises au risque élevé (-2 points) mais également de celles au risque faible (-2 points).

### ■ Répartition des entreprises du Vaucluse selon leur niveau d'alerte, fin 2017



52%



Part des entreprises du Vaucluse selon leur niveau d'alerte

45%



Part des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon leur niveau d'alerte

## LES ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES PRÉSENTENT PEU DE RISQUES DE DÉFAILLIR

En Vaucluse, les entreprises du secteur commercial sont celles qui présentent le moins de risque de défaillance : 77% ont un risque faible ou très faible, un taux bien meilleur qu'à l'échelle régionale (69%). L'industrie vauclusienne se distingue également avec un taux d'entreprises au risque faible ou très faible élevé (73%) et supérieur au taux régional de 10 points. Enfin, dans le secteur des services, les entreprises sont peu nombreuses à atteindre un niveau d'alerte élevé (5%), et sont proportionnellement deux fois moins nombreuses qu'à l'échelle régionale. A l'inverse, les entreprises du secteur de la construction présentent le plus gros risque de défaillance : 13% d'entre elles affichent un risque élevé. Néanmoins, cette situation est moins préoccupante qu'en région où les entreprises de la construction affichent un risque de défaillance de 24%.

## DES ÉVOLUTIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Globalement, entre 2015 et 2017, les niveaux d'alerte des entreprises vauclusiennes n'ont que très peu évolués. Mais en analysant l'évolution des scores par grand secteur d'activité, des variations notables apparaissent :

- dans le secteur de l'industrie, la proportion d'entreprises au risque très faible s'est accrue de 7 points alors que, paradoxalement, celle au risque faible a chuté de 7 points également ;

- la situation des entreprises du secteur de la construction a légèrement évolué puisque les entreprises au risque élevé est moindre qu'auparavant, mais paradoxalement, celles au risque très faible le sont aussi ;

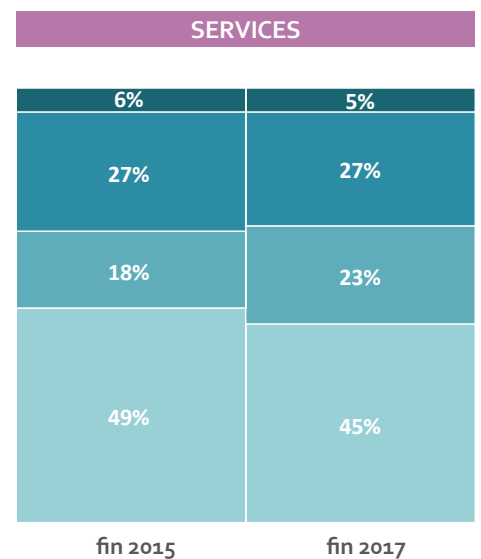
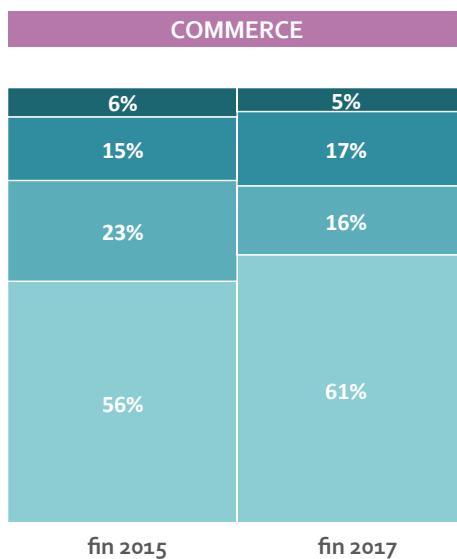
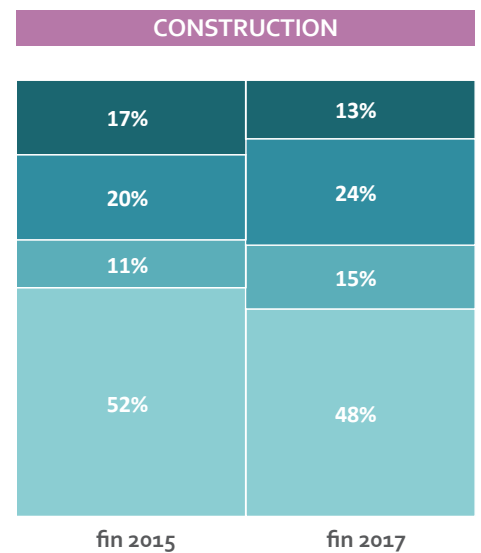
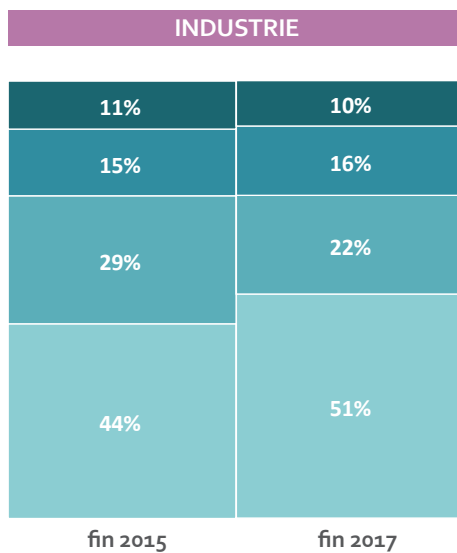
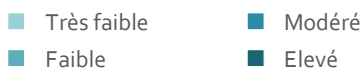
- dans le commerce, la situation s'est globalement améliorée avec des entreprises au risque de défaillance très faible plus nombreuses et légèrement moins d'entreprises au risque élevé ;

- les entreprises des services sont toujours autant à présenter un risque très faible ou faible.

# UNE SITUATION MOINS PRÉOCCUPANTE QU'EN RÉGION POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### ■ Répartition des entreprises du Vaucluse selon leur niveau d'alerte et secteur d'activité

#### Niveau d'alerte



# L'IMPORTANCE DES PREMIÈRES ANNÉES DE VIE D'UNE ENTREPRISE

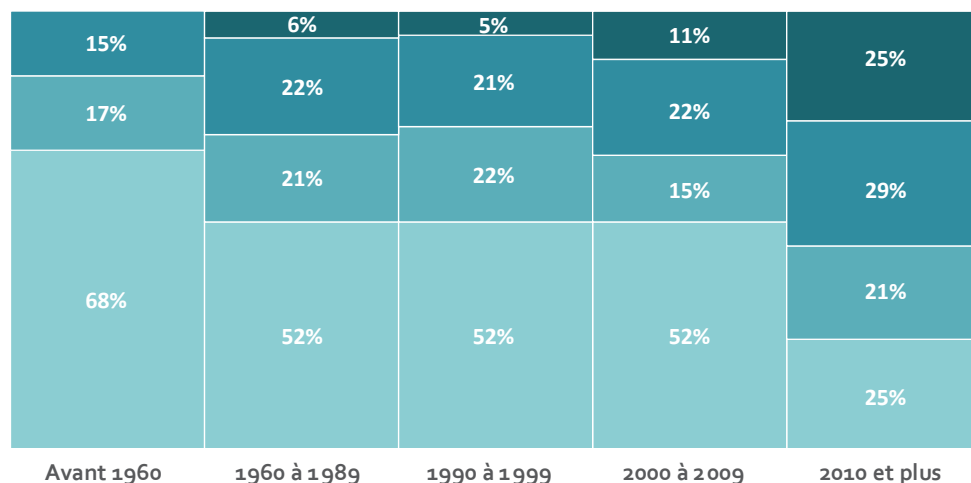
## DIX ANS D'ANCIENNETÉ : LE SEUIL CRITIQUE DE SANTÉ FINANCIÈRE

L'analyse permet de confirmer la corrélation entre l'âge des entreprises et le niveau d'alerte, avec des graduations régulières : plus l'entreprise est jeune, plus elle présente des niveaux de fragilité élevés, et inversement. Il est important de souligner que les entreprises en mauvaise santé financière dans leurs premières années ont un fort risque de défaillance par la suite.

Le Vaucluse ne déroge pas à cette règle : aucune entreprise créée avant 1960 ne présente un risque de défaillance élevé, contre un quart des entreprises créées après 2010. Une fois passé le seuil des dix années, les entreprises présentent toutes des caractéristiques similaires de niveaux de risque faibles : il s'agit d'une particularité vauclusienne, alors qu'en région, davantage d'entreprises de plus de 10 ans sont toujours concernées par un risque de défaillance modéré ou élevé.

Ce constat objective l'idée de l'importance des premières années de la vie d'une entreprise pour asseoir sa pérennité et renforce l'enjeu d'accompagnement des jeunes entreprises de la part des différents acteurs publics et consulaires.

### ■ Répartition des entreprises du Vaucluse selon leur ancienneté et leur niveau d'alerte, fin 2017



#### Niveau d'alerte

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Elevé

# LE DISPOSITIF 2SE PACA : QUELLE APPROPRIATION OPERATIONNELLE ?

## Quatre questions à... Anne-Valérie MERY

Conseillère accompagnement à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse

Médiateur agréé CNPM (déléguée régionale PACA)

Tiers de confiance de la Médiation du Crédit



### La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse traduit le dispositif 2SE PACA de façon opérationnelle. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La CCI de Vaucluse, partenaire du dispositif 2SE PACA depuis plusieurs années, a décliné un volet opérationnel au sein de sa Cellule « Accompagnement des entreprises en difficulté ou en risque de défaillance » avec pour objectifs : la préservation des emplois, la continuité économique et la préservation du tissu économique existant.

Concrètement, des entreprises sont identifiées sur la base de leurs résultats, et notamment à travers l'observation de leur cotation Altares et de l'évolution de leurs délais de paiement (informations fournies par le dispositif 2SE PACA). Ensuite, avec l'accord et la collaboration du chef d'entreprise, un diagnostic affiné de la situation de l'entreprise est réalisé. Sur cette base, des préconisations sont établies. Un accompagnement et des aides adaptés sont ensuite proposés. L'accompagnement proposé par notre service est individuel, gratuit, et surtout confidentiel.

### A quel point les indicateurs de risque dans 2SE PACA sont-ils efficaces ?

Le score attribué par Altares (note sur 20) renseigne sur le risque (ou la probabilité) de défaillance de l'entreprise sous quelques mois. Il est calculé sur la base du secteur d'activité, de l'effectif salarié, des données financières de bilan et du comportement de paiement vis-à-vis des fournisseurs de l'entreprise.

Au-delà de ce premier niveau d'analyse, il est nécessaire de procéder à une analyse précise de toutes les données financières pour aller plus loin et accompagner le dirigeant qui le souhaite vers une sortie de « crise », voire un retour à la croissance.

2SE PACA est un magnifique outil au service de l'action. Il offre une première analyse que complète, pour le volet opérationnel, l'expertise terrain et l'accompagnement au cas par cas. Il n'y a pas deux entreprises identiques et dans ce domaine, il est impossible de faire du « prêt à porter ».

### Au-delà de 2SE PACA, quels dispositifs peuvent être mobilisés en amont ?

Les difficultés rencontrées par une entreprise peuvent être d'ordre structurel ou conjoncturel ; elles font partie intégrante de la vie d'une entreprise. Dans tous les cas, il est nécessaire de savoir détecter au plus vite les signaux faibles (difficulté à régler des salaires, des cotisations, impayés, etc.) et d'apporter des correctifs. Plus la réponse est rapide, plus nombreux sont les leviers d'action (échelonnements, soutien du partenaire bancaire, mesures de prévention, etc.).

Un bon accompagnement dès la création d'une entreprise est aussi indispensable, sachant que les entreprises en difficulté présentaient souvent des signaux de fragilité dès leur création.

La prévention fait également partie intégrante de notre processus d'accompagnement, notre souhait étant d'inculquer aux entreprises une véritable culture d'anticipation (réunions thématiques, plaquettes de sensibilisation).

Il existe également des dispositifs spécifiques qui ont été mis à disposition des collectivités territoriales (ex : dispositifs d'accompagnement lors de travaux de requalification de centre-ville).

Enfin, la médiation en matière commerciale, voire sociale, est aussi proposée afin de régler rapidement des litiges entre associés ou avec des partenaires extérieurs (création d'un Centre de médiation en 2015).

### Ce dispositif à lui seul peut-il expliquer les bons résultats observés dans le Vaucluse ?

Ce dispositif est précieux car il apporte des données économiques essentielles sur la santé des entreprises. Mais ce premier niveau d'alerte ne doit pas masquer l'importance du rôle de chaque organisme en lien avec les entreprises.

Dans cette optique, nous avons mis en place des partenariats avec les organismes privilégiés des entreprises pour aboutir à un véritable maillage départemental dans l'accompagnement des entreprises en difficulté : les services de l'Etat (Direccte) ; l'Urssaf ; la Sécurité sociale indépendante (SSI, ex-RSI) ; la Banque de France (Médiation du Crédit) ; le Pôle prévention du Tribunal de Commerce avec les juges en charge des entreprises en difficultés (procédures de prévention) ; le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) ; les Barreaux d'avocats ; les Ordres des experts-comptables ; les groupements d'entreprises ; les fédérations professionnelles.

# DES TABLEAUX DE BORD TRIMESTRIELS QUI ÉCLAIRENT SUR LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES RÉGIONALES

En complément des études thématiques, la démarche partenariale 2SE PACA donne lieu à la réalisation de tableaux de bord trimestriels. Ils apportent un éclairage régulier sur la santé économique des entreprises à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en vue d'identifier les premiers signes de défaillances économiques.

Ces tableaux de bord sont fondés sur des données bilanciellles (base de données de la société Altarès) qui permettent une cotation des entreprises (sièges de plus de 10 salariés) et sur leurs comportements de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs. Des entrées par secteur d'activité et par territoire (départements et zones d'emploi) enrichissent les résultats.

## Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

### Tableau de bord #15



En ce début 2018, les délais de paiement se stabilisent au niveau record atteint au trimestre précédent : 30 % des entreprises de la région respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs. Pour autant, l'augmentation des délais de paiement est perceptible sur un an, notamment dans les grands secteurs du commerce et de la construction.

Cette stabilisation des délais de paiement impacte l'amélioration du score dans tous les territoires de la région et pour tous les secteurs d'activité (respectivement +2 points avec 48%, l'amélioration étant plus nette dans les Hautes-Alpes (+8 points) et dans le secteur de la construction (+4 points). Le Var et le département de la Corse ont le meilleur score de la région et le secteur d'activité au sein desquels les parts des entreprises ayant un faible risque de défaillance sont les plus importantes et atteignent respectivement 52% et 50%.

Pour le troisième trimestre consécutif, l'évolution des comportements de paiement se dégrade : la proportion d'entreprises qui aggrave leur état de paiement est légèrement supérieure de 0,9 points à la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement.

La démarche 2SE/PACA (Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois) associe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCI régionale et son réseau, les agences d'urbanisme de Marseille (Aguram), d'Aix-en-Provence (AURAV), d'Arles (ARPA) et du Toulon (AUDAT). Il s'agit d'un tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'appuie sur des données bilanciellles qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs.

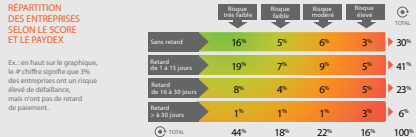
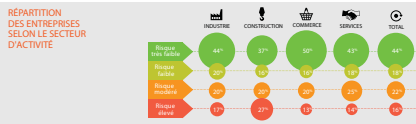
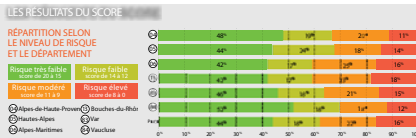
### Chiffres clés



## Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

### Tableau de bord - N°15 - Données mars 2018

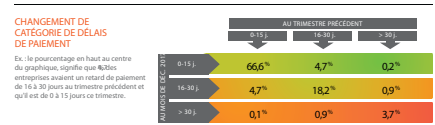
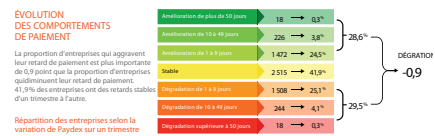
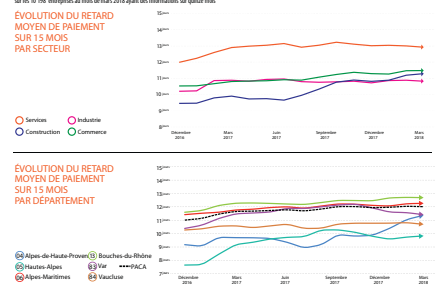
### Situation à la fin du trimestre



Disponible à l'AURAV ou sur [www.aurav.org](http://www.aurav.org)

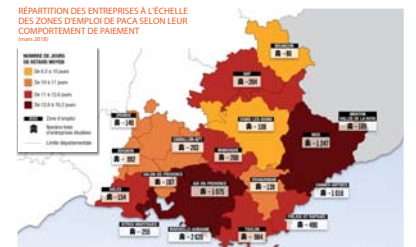
## Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

### Évolution des délais de paiement



## Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

### Tableau de bord - N°15 - Données mars 2018



**Méthodologie**  
La base de données de la société Altarès contient des informations sur environ 10 000 sièges de plus de 10 salariés situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit un volume de 515 000 emplois, pour lesquels les informations sur les délais de paiement sont connues tous les trimestres. Pour observer les tendances longues, il n'est retenu que les entreprises dont le comportement de paiement est resté stable sur 15 mois consécutifs, soit environ 6 000 entreprises.

**Définitions**  
Le retard de paiement (Paydex) : valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs aient transmis les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf dérogation.

Le score ou cotation de l'entreprise : le score Altarès (noté sur 20) est une projection de la distance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Démarche partenariale 2SE/PACA

### Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois en PACA

Pour plus d'informations, retrouvez la publication et le comportement de paiement des entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.

## CONTEXTE ET CADRAGE METHODOLOGIQUE

- Les éléments de cette publication sont issus d'une étude réalisée dans le cadre d'une démarche d'observation partenariale intitulée "Solvabilité des Entreprises et Sauvegarde de l'Emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2SE PACA" regroupant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 4 Agences d'urbanisme du territoire régional et la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et son réseau.

Initiée en 2010, cette démarche repose sur une mutualisation des moyens des partenaires pour disposer d'un observatoire évaluant les risques de défaillance des entreprises en Région.

Le dispositif 2SE PACA s'appuie sur la base de données de la société Altares qui contient des informations sur environ 10 000 sièges de plus de 10 salariés situés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour réaliser une analyse des scores, ainsi qu'une analyse de leurs évolutions entre 2015 et 2017, un échantillon a été constitué en intégrant les entreprises (hors champ agricole) :

- qui ont au moins 10 salariés depuis 2011 ;
- pour lesquelles sont connus les délais de paiement sur au moins deux mois pour chaque trimestre, et dont cette information est connue entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.


*Ne sont pas prises en compte dans cet échantillon les entreprises du secteur de l'agriculture.*

L'échantillon ainsi constitué comprend, pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 5 113 sièges d'entreprises de plus de 10 salariés, et 597 pour le Vaucluse.

- **Le score (ou niveau d'alerte)** est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Il est une synthèse de 27 variables et prend la forme d'une note comprise entre 0 et 20. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Ainsi, un score de 20 à 15 signifie que le risque de faillite est très faible, de 14 à 12, il passe à faible. Autour de 10, le risque est modéré et il est élevé quand il franchit le seuil de 8.





Avec plus de 70% des entreprises de plus de 10 salariés qui présentent peu de risque de défaillance, le Vaucluse se distingue nettement du niveau régional par sa bonne santé financière. Cette situation peut révéler une bonne santé pour l'ensemble du tissu économique, qui est composé majoritairement de "micro-entreprises".

En Vaucluse, les secteurs industriel et commercial se portent particulièrement bien et suivent une tendance à l'amélioration qu'il faudra veiller à soutenir. Les secteurs de la construction et des services, malgré une situation moins préoccupante qu'en région, sont concernés par une progression des risques modérés, à surveiller.

La bonne santé du tissu économique vauclusien en comparaison avec le reste du territoire régional peut être le résultat de multiples facteurs, macro comme microéconomiques.

Le dispositif 2SE PACA (Solvabilité des entreprises et Sauvegarde de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur), qui allie démarche d'observation et d'alerte à la mise en place d'un suivi opérationnel, constitue un premier élément expliquant ce constat.

Plus globalement, la mobilisation, dans le Vaucluse, d'un nombre important d'acteurs économiques (Etat et collectivités, intercommunalités, fédérations professionnelles, Banque de France, Tribunal de Commerce, CCI, etc.) dans l'accompagnement des entreprises, aux différents stades de leur évolution, participe certainement aux bons résultats de ses entreprises.

#### AURAV

Vaucluse Village - Bâtiment le Consulat  
164, avenue de Saint Tronquet 84130 Le Pontet  
Tél : 04 90 82 84 80 / Fax : 04 32 76 38 60

Directeur de l'agence : Gilles Périlhou  
Réalisation : **Marine Kusnierek**

*Pour en savoir plus sur le partenariat et consulter les productions réalisées :*

<http://www.regionpaca.fr/connaissance-du-territoire/etudes-regionales/partenariats-de-la-connaissance.html#c50913>

<http://connaissance-territoire.maregionsud.fr/etudes-publications/les-etudes/>

